

Détournement de données personnelles

Par Musinf, le 15/05/2015 à 22:20

Bonjour,

Il y a peu, mon ex-compagne a accéder en mon absence à mon ordinateur professionnel (libéral dans la santé). Elle s'est envoyée à elle-même de ma boîte mail professionnel un courriel que j'avais envoyé à mon avocate quelques jours auparavant.

Connaissant son mot de pass, j'ai accédé en toute illégalité à sa boîte mail pour savoir si des données patients avaient été détournées. J'ai découvert qu'elle avait transféré le mail à une détective privée mandatée par le futur ex-mari de ma compagne pour constater l'adultère. La détective privée ou le futur ex-mari de ma compagne ont demandé à mon ex à moi de jouer les Colombo.

J'ai déposé plainte et l'APJ a noté "détournement de données personnelles".

Pensez-vous que l'affaire soit grave ? S'agit-il d'un déli ? Les protagonistes seront-ils sanctionnés ? Si oui, lesquels et que risquent-ils ?

Je vous remercie par avance.